

Comment déposer une demande d'aide « Fermeture »?

Conditions d'éligibilité

Retrouvez les conditions d'éligibilité dans le **décret n° 2021-1664 du 16 décembre 2021** et sur le site : impots.gouv.fr.

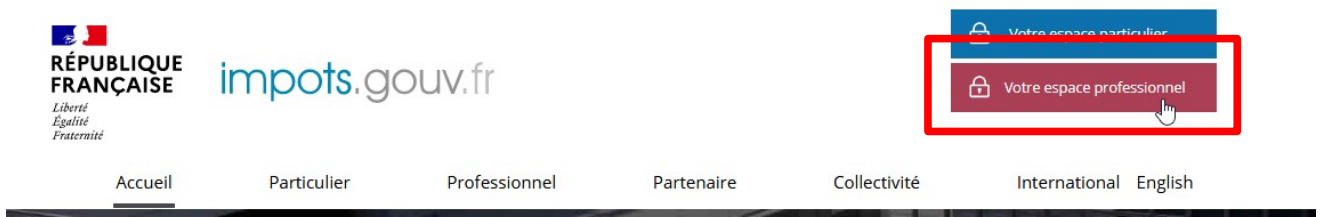
Comment bénéficier de l'aide ?

Vous pouvez déposer votre demande en complétant le formulaire spécifique situé dans la messagerie sécurisée accessible depuis votre espace « Professionnel » sur le site impots.gouv.fr. Une attestation de votre expert-comptable ou du commissaire aux comptes de l'entreprise sera exigée. Dès l'envoi de la demande depuis le compte de messagerie, le formulaire complété sera envoyé automatiquement au service instructeur.

Soyez vigilant : utilisez bien votre compte professionnel de messagerie sous votre espace « Professionnel » du site impots.gouv.fr, et non votre compte de messagerie de l'espace « Particulier ».

Accéder au formulaire en 4 étapes

1. Connectez-vous au site « impots.gouv.fr » et cliquez sur « Votre espace Professionnel »

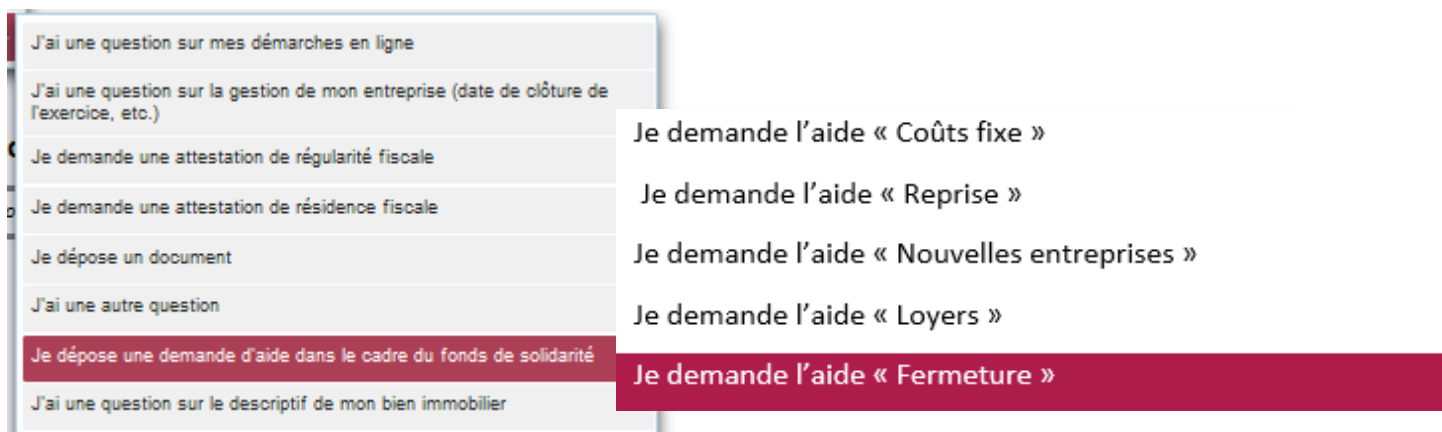


2. Identifiez-vous via vos identifiants professionnels (votre adresse électronique et mot de passe)

3. Sélectionnez le service « *Messagerie* »



4. Sélectionnez « Écrire » dans le menu puis dans « Demandes Générales », sélectionnez « je dépose une demande d'aide dans le cadre du fonds de solidarité » puis « Je demande l'aide « Fermeture » ».



Saisie de la demande en 7 rubriques

1 - Précisez la période concernée par votre demande

Saisie du formulaire > Récapitulatif > Accusé de Réception

Tous les champs suivis d'un astérisque * sont obligatoires.

- Veuillez indiquer la période concernée par votre demande *

Sélectionnez la période

2 – Saisissez le SIRET de l'entreprise

- Veuillez saisir le SIRET de votre établissement *

SIRET

SIREN * NIC *

3– Saisie du montant de l'aide

Le montant de l'aide correspond au montant de l'aide calculé, demandé et attesté par l'expert-comptable ou le commissaire aux comptes.

- Montant de l'aide

Montant calculé, demandé et attesté par l'expert-comptable ou le commissaire aux comptes *

€

4 - Saisissez vos coordonnées ainsi que celles de l'expert comptable / commissaire aux comptes

Indiquez vos coordonnées de contact et saisissez votre qualité au sein de l'entreprise (Entrepreneur individuel, Gérant de la société, Expert-comptable, Salarié de l'expert comptable, Représentant de l'association, Autre) :

- Coordonnées du demandeur

● Coordonnées du demandeur

Nom *	<input type="text"/>
Prénom *	<input type="text"/>
Qualité *	<input type="text" value="Sélectionner la qualité"/>
Téléphone *	<input type="text"/>
Courriel *	<input type="text"/>
Courriel 2	<input type="text"/>

- Coordonnées de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes

● Coordonnées de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes

SIREN *	<input type="text"/>	NIC *	<input type="text"/>	<input type="button" value="Valider le SIRET"/>
Nom *	<input type="text"/>			
Prénom *	<input type="text"/>			
Téléphone *	<input type="text"/>			
Courriel *	<input type="text"/>			

5 – Indiquez le compte bancaire sur lequel vous souhaitez que l'aide soit versée. Le compte bancaire doit être celui de votre entreprise et non celui du dirigeant ou d'un associé.

Le compte bancaire sur lequel vous souhaitez que l'aide soit versée doit être celui de votre entreprise et non celui du dirigeant ou d'un associé.

Titulaire du compte bancaire de l'entreprise : *

Code IBAN *

Code BIC *

6 – Déclaration sur l'honneur

Cochez la case pour certifier la déclaration sur l'honneur relative au plafond fixé pour le dispositif d'aide.

Je déclare sur l'honneur que le montant de l'aide sollicitée au titre de la présente demande, ajouté au cumul des montants de l'aide déjà perçus ou demandés et pas encore perçus, ne fera pas dépasser à mon entreprise et au groupe auquel elle appartient le cas échéant, le plafond de l'aide fixé pour l'aide.

L'article 441-6 du code pénal punit de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

Avant de procéder au dépôt de votre demande, merci de vérifier l'exactitude des informations renseignées. Une fois votre formulaire transmis, il sera définitif. La modification de votre demande ou d'éventuelles demandes complémentaires ne seront plus possibles.

Si vous avez une question ou si vous êtes confronté à un problème, veuillez consulter le site impots.gouv.fr et sa foire aux questions, ou bien contacter votre expert-comptable. Vous pouvez également téléphoner au 0806 000 245 (service gratuit + prix de l'appel), ou contacter votre service DGFIP gestionnaire de votre dossier via la messagerie sécurisée de votre compte professionnel en sélectionnant « Demandes générales / J'ai une autre question ».


Les informations collectées à travers ce formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par la DGFIP, afin d'instruire votre demande et procéder, le cas échéant, au versement de l'aide, conformément à l'article 1er de l'ordonnance n° 2020-317 du 25 mars 2020. Les destinataires des données sont les agents habilités de la DGFIP, les agents habilités des autres services compétents intervenant dans l'instruction et le suivi de ce dispositif d'aide ainsi que dans le cadre du dispositif d'aide complémentaire octroyée par les Régions relevant de l'article 4 du décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 modifié. Vous pouvez exercer un droit d'accès, de rectification et d'effacement de ces données ainsi qu'un droit à la limitation ou à l'opposition du traitement en adressant votre demande via votre messagerie sécurisée au centre des finances publiques dont vous dépendez.

7 – Joignez la liste des pièces justificatives demandées

! / ! La transmission des pièces justificatives est **obligatoire**. L'oubli d'une pièce justificative peut engendrer des retards dans le traitement de la demande.


La taille maximale de l'ensemble des pièces jointes ne peut pas dépasser 10Mo.

En cliquant sur le lien indiqué, vous pourrez accéder à la liste des pièces justificatives demandées. Si la mise à jour n'est pas effective se reporter sur le site impots.gouv.fr.

● Pièces jointes * 

Veuillez joindre l'ensemble des documents ci-dessous sous peine d'irrecevabilité de votre dossier :

-> Cliquez ici pour voir la liste des pièces justificatives

 Ajouter un document

Valider

Enregistrer un brouillon

Abandonner

Une fois les pièces justificatives ajoutées, cliquez sur « valider ».

Après une dernière vérification, validez l'envoi du formulaire (exemple de récapitulatif)

● **Montant de l'aide**

Montant demandé: €

● **Coordonnées du demandeur**

Nom :
Prénom :
Téléphone
Courriel 1
Courriel 2
Fonction exercée au sein de l'entreprise :

● **Le SIRET de l'établissement**

SIRET :
Raison sociale :
Adresse de l'établissement

● **Coordonnées de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes**

SIRET :
Nom
Prénom :
Téléphone :
Courriel :

Liste des pièces jointes :

Suite à la création de votre demande, un accusé de réception est automatiquement créé au sein de la demande.

● **Coordonnées de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes**

SIRET :
Nom :
Prénom :
Téléphone :
Courriel :



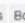
Pièces jointes :



Le suivi de votre demande

Vous pouvez suivre le traitement de votre demande, qui est disponible dans la **messagerie sécurisée** de votre espace « **Professionnel** ».

Mes échanges

Mes échanges  Écrire  Mes brouillons  Bouillon

Identification de l'entreprise -

SIREN : Adresse : Adresse mèl :

Dénomination sociale :

N°	Objet	Service	Canal	Statut	Date création	Dernier message le
1000244	Aide « »	Direction des Grandes Entrepr...	Internet	En attente de traitement	17/11/2021	17/11/2021
1000244	Aide « »	Direction Générale des Financ...	Interne	Terminé	17/11/2021	17/11/2021

De : Direction Générale des Finances Publiques
A : Réponse de l'administration 17/11/2021

Bonjour,

Cette notification est délivrée par la Direction générale des Finances publiques.

En tant qu'entreprise particulièrement touchée par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de Covid-19, nous vous confirmons la mise en paiement de votre demande d'aide.

Cordialement.

